

RCS : DAX Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00242 Numéro SIREN : 442 672 788 Nom ou dénomination : A.C.H. DEPANN'EXPRESS

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2024 sous le numéro de dépôt 684

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 440	4 440				
	Fonds commercial (1)	620 413		620 413	620 413		
	Autres immobilisations incorporelles	22 754	18 490	4 265	6 778	-2 514	-37.08
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 920	1 333	587	667	-80	-12.00
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	577 702	330 143	247 559	232 797	14 761	6.34
	Autres immobilisations corporelles	794 405	367 397	427 007	249 146	177 861	71.39
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	31 882		31 882	30 882	1 000	3.24
Total II		2 053 515	721 803	1 331 713	1 140 684	191 029	16.75
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	832 892		832 892	810 343	22 549	2.78
	En-cours de production de biens	697 880		697 880	668 440	29 440	4.40
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 738 169	11 295	1 726 874	1 864 919	-138 045	-7.40
	Autres créances	328 243		328 243	326 147	2 096	0.64
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	438 393		438 393	156 127	282 266	180.79
	Charges constatées d'avance (3)	67 208		67 208	61 152	6 056	9.90
	Total III	4 102 784	11 295	4 091 489	3 887 127	204 362	5.26
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 156 299	733 098	5 423 202	5 027 811	395 391	7.86

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

31 882

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 625 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	625 000	625 000		
	Réserves				
	Réserve légale	62 500	62 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	464 666	555 668	-91 002	-16.38
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	189 090	108 998	80 092	73.48
	Subventions d'investissement	550	870	-320	-36.78
	Provisions réglementées				
	Total I	1 341 806	1 353 036	-11 230	-0.83
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 658 510	1 694 989	-36 479	-2.15
	Concours bancaires courants	2 641	38 929	-36 287	-93.21
	Emprunts et dettes financières diverses	272 520	203 250	69 270	34.08
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	222 918	302 278	-79 360	-26.25
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 163 261	932 471	230 790	24.75
	Dettes fiscales et sociales	752 131	483 140	268 990	55.68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 763	2 016	3 747	185.84
	Autres dettes	2 566	17 703	-15 136	-85.50
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 086		1 086	
	Total IV	4 081 396	3 674 775	406 621	11.07
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 423 202	5 027 811	395 391	7.86

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 267 966 2 450 846

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	1 381 098		1 381 098	1 121 328		259 769	23.17
Production vendue de services	9 063 332		9 063 332	8 699 133		364 199	4.19
Chiffre d'affaires NET	10 444 429		10 444 429	9 820 461		623 968	6.35
Production stockée			29 440	106 040		-76 600	-72.24
Production immobilisée			63 265	50 830		12 435	24.46
Subventions d'exploitation			26 980	1 044		25 936	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			10 564 115	9 978 375		585 739	5.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 047 445	2 144 405		-96 960	-4.52
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-22 549	-46 090		23 541	51.08
Autres achats et charges externes *			4 920 115	4 380 548		539 567	12.32
Impôts, taxes et versements assimilés			84 688	80 847		3 840	4.75
Salaires et traitements			1 893 188	1 882 529		10 659	0.57
Charges sociales			1 135 720	1 146 523		-10 804	-0.94
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			150 853	131 676		19 177	14.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			302			302	
Total des Charges d'exploitation (II)			10 209 761	9 720 439		489 322	5.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			354 354	257 937		96 417	37.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	798	1 593	-795	-49.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	798	1 593	-795	-49.91
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	69 313	79 826	-10 514	-13.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	69 313	79 826	-10 514	-13.17
2. Résultat financier (V-VI)	-68 515	-78 234	9 719	12.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	285 839	179 703	106 136	59.06
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 272	8 593	27 679	322.12
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 653	27 252	-13 598	-49.90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	49 925	35 844	14 081	39.28
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 090	42 944	11 146	25.96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 854	23 268	-2 414	-10.38
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	74 945	66 212	8 732	13.19
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-25 020	-30 368	5 348	17.61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	71 729	40 337	31 392	77.82
Total des produits (I+III+V+VII)	10 614 838	10 015 812	599 025	5.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 425 747	9 906 814	518 933	5.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	189 090	108 998	80 092	73.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	10
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	12
Fonds commercial	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 423 201.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 444 429.48 Euros et dégageant un bénéfice de 189 090.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

{SAS ACH DEPANN EXPRESS

Rue des Artisans

40100 DAX

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01.07.2022 AU 30.06.2023

I - Règles et méthodes comptables

II - Engagements financiers et autres éléments significatifs

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

III - Notes sur le bilan actif

IV - Notes sur le bilan passif

V - Détail des produits et charges

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables :
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES :

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Pour chaque catégorie d'immobilisation, indication de :

- méthode d'évaluation de la valeur brute
- méthode d'évaluation des coûts de démantèlement, remise en état
- montant comptabilisé en immobilisation en cours
- liste et montant des nantissements donnés

- immobilisations incorporelles

ût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise séparément est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, et de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

- autres immobilisations incorporelles

ées ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les éléments incorporels sont amortis sur la durée de l'utilisation par l'entreprise, à savoir :

- logiciels 3 ans

- clientèle

épréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

- immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle acquise séparément est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et de tous les coûts directement attribuables à engager pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encouru.

Le coût d'une immobilisation produite suit les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Le coût de production comprend toutes les charges directes et indirectes.

Les éléments d'actif, nets de la valeur résiduelle, font l'objet de plans d'amortissement déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------|--------------------|
| - matériel et outillage | 5 et 8 ans |
| - matériel bureau | 1 - 2-3-5 et 8 ans |
| - installations | 2 - 5 - 8 ans |
| - aménagements constructions | 8 - 10 ans |
| - aménagements terrain | 3 - 5 ans |

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

2 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Montant des stocks de matières premières et autres approvisionnements
au 30.06.2023 = 832 892 €.

3 - CREANCES ET DISPONIBILITES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Montant dépréciation clients douteux au 30/06/2023 : 11 295 €

4 - DETTES

Etat des dettes de moins d'un an, de 1 à 5 ans et de plus de 5 ans.

Délais de règlement des fournisseurs.

Cf ci joint

II - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1 - Engagements financiers

- Crédit bail au 30.06.2023	580 444 €
- Emprunts au 30.06.2023	1 652 596 €

2 - Autres éléments significatifs

NEANT

3 - Engagements hors bilan

- Indemnité de départ à la retraite :

Ouvriers : couverture par les cotisations versées auprès de la caisse PROBTP

Cadres et Etam : NS

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

III - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. Les comptes arrêtés au 30/06/2023 tiennent compte de cet événement et de ces conséquences.

L'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures de soutien aux entreprises développées par le gouvernement pour faire face à la crise

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause ».

IV - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations : mouvements cf annexe

Amortissements : mouvements cf annexe

Créances : mouvements cf annexe

Provisions : mouvements cf annexe

V - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : 62 500 parts de 10 € de valeur nominale.

VI - DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES

Montant de la rémunération et prime allouée au dirigeant = 53 796 €

Effectif moyen : 66 salariés.

Répartition de l'impôt sur les sociétés :

	Base imposable	Impôt sur les sociétés
Résultat courant	285 839 €	
Résultat exceptionnel	- 25 020 €	
	-----	-----
260 819 €	71 729 €	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	649 430		
Terrains	1 920		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	544 099		93 314
Installations générales agencements aménagements divers	353 997		181 489
Matériel de transport	134 722		67 648
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	77 106		14 285
TOTAL	1 111 845		356 736
Prêts, autres immobilisations financières	30 882		6 000
TOTAL	30 882		6 000
TOTAL GENERAL	1 792 157		362 736

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 823	647 607	647 607
Terrains			1 920	1 920
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		59 711	577 702	577 702
Installations générales agencements aménagements divers			535 487	535 487
Matériel de transport		22 887	179 482	179 482
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 955	79 436	79 436
TOTAL		94 554	1 374 027	1 374 027
Prêts, autres immobilisations financières		5 000	31 882	31 882
TOTAL		5 000	31 882	31 882
TOTAL GENERAL		101 377	2 053 516	2 053 516

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	22 239	2 514	1 823	22 930
Terrains	1 253	80		1 333
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	311 301	78 009	59 167	330 143
Installations générales agencements aménagements divers	157 001	35 426		192 427
Matériel de transport	99 104	24 536	7 651	115 989
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 574	10 288	11 881	58 981
TOTAL	629 234	148 339	78 700	698 873
TOTAL GENERAL	651 473	150 853	80 523	721 803

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 514				
Terrains	80				
Instal.techniques matériel outillage indus.	78 009				
Instal.générales agenc.aménag.divers	35 426				
Matériel de transport	24 536				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 288				
TOTAL	148 339				
TOTAL GENERAL	150 853				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	31 882	31 882	
Clients douteux ou litigieux	12 512	12 512	
Autres créances clients	1 725 657	1 725 657	
Taxe sur la valeur ajoutée	153 649	153 649	
Groupe et associés	146 189	146 189	
Débiteurs divers	28 404	28 404	
Charges constatées d'avance	67 208	67 208	
TOTAL	2 165 501	2 165 501	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	408 555	408 555		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 252 596	439 166	813 430	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 163 261	1 163 261		
Personnel et comptes rattachés	163 852	163 852		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 362	172 362		
Impôts sur les bénéfices	31 229	31 229		
Taxe sur la valeur ajoutée	372 349	372 349		
Autres impôts taxes et assimilés	12 338	12 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 763	5 763		
Groupe et associés	272 520	272 520		
Autres dettes	2 566	2 566		
Produits constatés d'avance	1 086	1 086		
TOTAL	3 858 477	3 045 047	813 430	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	430 745			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	471 926			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
62500 Parts X 10€	10.0000	62 500			62 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds Apporté			612 413	612 413	
Total			612 413	612 413	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BANQUE POUYANNE
Montant restant dû en capital : 119 774

Emprunt du : BPI FRANCE
Montant restant dû en capital : 157 547

Emprunt du : BPSO
Montant restant dû en capital : 213 936

Emprunt du : CIC
Montant restant dû en capital : 289

Emprunt du : CAISSE EPARGNE
Montant restant dû en capital : 366 936

Emprunt du : SOCIETE GENERALE
Montant restant dû en capital : 765 726

Emprunt du : CGI FINANCE
Montant restant dû en capital : 28 386

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Engagements financiers

Engagements donnés

REDEVANCE CB RESTANT DUE : 580444 €

Engagements reçus

A.C.H. DEPANN'EXPRESS
Société par actions Simplifiée au capital de 625 000 euros
Siège social : Rue des Artisans – ZAC du Sablar
40100 DAX
442 672 788 RCS DAX

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 8 décembre 2023

L'an deux mille vingt trois,
Le 8 décembre, à quatorze heures,

Se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation de la présidence :

La société HOB27, représentée par son Président Monsieur Maxime HOURCADE,
La société MAHANA, représentée par son Gérant Monsieur Jean-Pierre HOURCADE.

Monsieur Maxime HOURCADE préside la séance en sa qualité de Président.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Maxime HOURCADE.

La société « AQUITAINE AUDIT », Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception, est absente excusée.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Distribution de dividendes,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2023,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai,

JPH 074

toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et décide de distribuer le bénéfice de 189 090 € complété d'une somme de 10 910 € prélevée sur le compte report à nouveau soit une somme globale de 200 000 € mise en distribution.

Le dividende à répartir est mis en paiement ce jour.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à un abattement calculé sur la totalité de son montant. A compter du 1^{er} janvier 2013 un prélèvement obligatoire à la source égal à 12.8% est effectué lors du versement des dividendes sauf demande de dispense.

Sur le plan social, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2012, la société versera un dividende à ses associés personnes physiques, amputé de 17.2% de prélèvements sociaux dus à la source. Les sommes correspondantes seront versées directement au Trésor dans les quinze jours du mois qui suit celui du paiement desdits dividendes

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES
2020	160 000 €
2021	200 000 €
2022	200 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

JP18 24

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions de l'article L.227-10 du Code de commerce mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

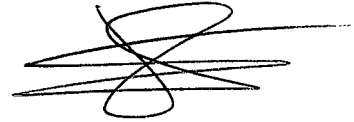
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Maxime HOURCADE

M. Hourcade

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

J.P. JAVRIADZ
S.C. MAHANA

A handwritten signature in black ink, featuring a series of horizontal strokes with a circular loop in the middle.

A.C.H. DEPANN'EXPRESS
Société par actions Simplifiée au capital de 625 000 euros
Siège social : Rue des Artisans – ZAC du Sablar
40100 DAX
442 672 788 RCS DAX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 8 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et décide de distribuer le bénéfice de 189 090 € complété d'une somme de 10 910 € prélevée sur le compte report à nouveau soit une somme globale de 200 000 € mise en distribution.

Le dividende à répartir est mis en paiement ce jour.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à un abattement calculé sur la totalité de son montant. A compter du 1^{er} janvier 2013 un prélèvement obligatoire à la source égal à 12.8% est effectué lors du versement des dividendes sauf demande de dispense.

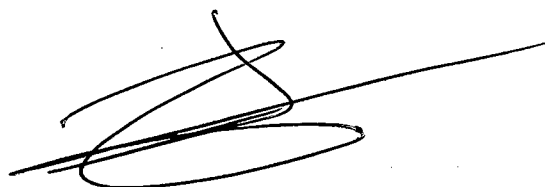
Sur le plan social, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2012, la société versera un dividende à ses associés personnes physiques, amputé de 17.2% de prélèvements sociaux dus à la source. Les sommes correspondantes seront versées directement au Trésor dans les quinze jours du mois qui suit celui du paiement desdits dividendes

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES
2020	160 000 €
2021	200 000 €
2022	200 000 €

Certifié conforme
~~La Présidente~~

Le président





**Aquitaine
Audit**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux Comptes Associés :

SEIMANDI Alain

MORLANS Gilles

A.C.H. DEPANN'EXPRESS

SAS au capital de 625 000 €

**Rue des Artisans - ZAC du Sablar
40100 DAX**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2023

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.C.H. DEPANN'EXPRESS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Aquitaine Audit

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux Comptes Associés :

SEIMANDI Alain

MORLANS Gilles

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Aquitaine Audit

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux Comptes Associés :

SEIMANDI Alain

MORLANS Gilles

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA TESTE DE BUCH,

Le 23 Novembre 2023

AQUITAINE AUDIT

Alain SEIMANDI

Commissaire aux Comptes Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12		Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	4 440	4 440			
	Fonds commercial (1)	620 413		620 413	620 413	
	Autres immobilisations incorporelles	22 754	18 490	4 265	6 778	-2 514 -37.08
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	1 920	1 333	587	667	-80 -12.00
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	577 702	330 143	247 559	232 797	14 761 6.34
	Autres immobilisations corporelles	794 405	367 397	427 007	249 146	177 861 71.39
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	31 882		31 882	30 882	1 000 3.24
	Total II	2 053 515	721 803	1 331 713	1 140 684	191 029 16.75
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	832 892		832 892	810 343	22 549 2.78
	En-cours de production de biens	697 880		697 880	668 440	29 440 4.40
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	1 738 169	11 295	1 726 874	1 864 919	-138 045 -7.40
	Autres créances	328 243		328 243	326 147	2 096 0.64
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	438 393		438 393	156 127	282 266 180.79
	Charges constatées d'avance (3)	67 208		67 208	61 152	6 056 9.90
	Total III	4 102 784	11 295	4 091 489	3 887 127	204 362 5.26
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 156 299	733 098	5 423 202	5 027 811	395 391 7.86

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

31 882

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 625 000)	625 000	625 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	62 500	62 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	464 666	555 668	-91 002	-16.38
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	189 090	108 998	80 092	73.48
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	550	870	-320	-36.78
	Provisions réglementées				
	Total I	1 341 806	1 353 036	-11 230	-0.83
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 658 510	1 694 989	-36 479	-2.15
	Concours bancaires courants	2 641	38 929	-36 287	-93.21
	Emprunts et dettes financières diverses	272 520	203 250	69 270	34.08
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	222 918	302 278	-79 360	-26.25
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 163 261	932 471	230 790	24.75
	Dettes fiscales et sociales	752 131	483 140	268 990	55.68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 763	2 016	3 747	185.84
	Autres dettes	2 566	17 703	-15 136	-85.50
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 086		1 086	
	Total IV	4 081 396	3 674 775	406 621	11.07
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 423 202	5 027 811	395 391	7.86

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 267 966 2 450 846

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	1 381 098		1 381 098	1 121 328		259 769	23.17
Production vendue de services	9 063 332		9 063 332	8 699 133		364 199	4.19
Chiffre d'affaires NET	10 444 429		10 444 429	9 820 461		623 968	6.35
Production stockée			29 440	106 040		-76 600	-72.24
Production immobilisée			63 265	50 830		12 435	24.46
Subventions d'exploitation			26 980	1 044		25 936	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			10 564 115	9 978 375		585 739	5.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 047 445	2 144 405		-96 960	-4.52
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-22 549	-46 090		23 541	51.08
Autres achats et charges externes *			4 920 115	4 380 548		539 567	12.32
Impôts, taxes et versements assimilés			84 688	80 847		3 840	4.75
Salaires et traitements			1 893 188	1 882 529		10 659	0.57
Charges sociales			1 135 720	1 146 523		-10 804	-0.94
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			150 853	131 676		19 177	14.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			302			302	
Total des Charges d'exploitation (II)			10 209 761	9 720 439		489 322	5.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			354 354	257 937		96 417	37.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	798		1 593		-795	-49.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	798		1 593		-795	-49.91
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés (4)	69 313		79 826		-10 514	-13.17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	69 313		79 826		-10 514	-13.17
2. Résultat financier (V-VI)	-68 515		-78 234		9 719	12.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	285 839		179 703		106 136	59.06
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 272		8 593		27 679	322.12
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 653		27 252		-13 598	-49.90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	49 925		35 844		14 081	39.28
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 090		42 944		11 146	25.96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 854		23 268		-2 414	-10.38
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	74 945		66 212		8 732	13.19
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-25 020		-30 368		5 348	17.61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	71 729		40 337		31 392	77.82
Total des produits (I+III+V+VII)	10 614 838		10 015 812		599 025	5.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 425 747		9 906 814		518 933	5.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	189 090		108 998		80 092	73.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	13
Fonds commercial	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	13
Montant des engagements financiers	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 423 201.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 444 429.48 Euros et dégageant un bénéfice de 189 090.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

{SAS ACH DEPANN EXPRESS

Rue des Artisans

40100 DAX

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01.07.2022 AU 30.06.2023

I - Règles et méthodes comptables

II - Engagements financiers et autres éléments significatifs

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

III - Notes sur le bilan actif

IV - Notes sur le bilan passif

V - Détail des produits et charges

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables :
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES :

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Pour chaque catégorie d'immobilisation, indication de :

- méthode d'évaluation de la valeur brute
- méthode d'évaluation des coûts de démantèlement, remise en état
- montant comptabilisé en immobilisation en cours
- liste et montant des nantissements donnés

- immobilisations incorporelles

ût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise séparément est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, et de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

- autres immobilisations incorporelles

ées ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les éléments incorporels sont amortis sur la durée de l'utilisation par l'entreprise, à savoir :

- logiciels 3 ans

- clientèle

épréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

- immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle acquise séparément est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et de tous les coûts directement attribuables à engager pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encouru.

Le coût d'une immobilisation produite suit les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Le coût de production comprend toutes les charges directes et indirectes.

Les éléments d'actif, nets de la valeur résiduelle, font l'objet de plans d'amortissement déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------|--------------------|
| - matériel et outillage | 5 et 8 ans |
| - matériel bureau | 1 - 2-3-5 et 8 ans |
| - installations | 2 - 5 - 8 ans |
| - aménagements constructions | 8 - 10 ans |
| - aménagements terrain | 3 - 5 ans |

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

2 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Montant des stocks de matières premières et autres approvisionnements
au 30.06.2023 = 832 892 €.

3 - CREANCES ET DISPONIBILITES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Montant dépréciation clients douteux au 30/06/2023 : 11 295 €

4 - DETTES

Etat des dettes de moins d'un an, de 1 à 5 ans et de plus de 5 ans.

Délais de règlement des fournisseurs.

Cf ci joint

II - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1 - Engagements financiers

- Crédit bail au 30.06.2023	580 444 €
- Emprunts au 30.06.2023	1 652 596 €

2 - Autres éléments significatifs

NEANT

3 - Engagements hors bilan

- Indemnité de départ à la retraite :

Ouvriers : couverture par les cotisations versées auprès de la caisse PROBTP

Cadres et Etam : NS

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

III - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. Les comptes arrêtés au 30/06/2023 tiennent compte de cet événement et de ces conséquences.

L'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures de soutien aux entreprises développées par le gouvernement pour faire face à la crise

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause ».

IV - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations : mouvements cf annexe

Amortissements : mouvements cf annexe

Créances : mouvements cf annexe

Provisions : mouvements cf annexe

V - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : 62 500 parts de 10 € de valeur nominale.

VI - DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES

Montant de la rémunération et prime allouée au dirigeant = 53 796 €

Effectif moyen : 66 salariés.

Répartition de l'impôt sur les sociétés :

	Base imposable	Impôt sur les sociétés
Résultat courant	285 839 €	
Résultat exceptionnel	- 25 020 €	
	-----	-----
260 819 €	71 729 €	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	649 430		
TOTAL			
Terrains	1 920		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	544 099		93 314
Installations générales agencements aménagements divers	353 997		181 489
Matériel de transport	134 722		67 648
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	77 106		14 285
TOTAL	1 111 845		356 736
Prêts, autres immobilisations financières	30 882		6 000
TOTAL	30 882		6 000
TOTAL GENERAL	1 792 157		362 736

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 823	647 607	647 607
TOTAL				
Terrains			1 920	1 920
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		59 711	577 702	577 702
Installations générales agencements aménagements divers			535 487	535 487
Matériel de transport		22 887	179 482	179 482
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 955	79 436	79 436
TOTAL		94 554	1 374 027	1 374 027
Prêts, autres immobilisations financières		5 000	31 882	31 882
TOTAL		5 000	31 882	31 882
TOTAL GENERAL		101 377	2 053 516	2 053 516

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	22 239	2 514	1 823	22 930
TOTAL				
Terrains	1 253	80		1 333
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	311 301	78 009	59 167	330 143
Installations générales agencements aménagements divers	157 001	35 426		192 427
Matériel de transport	99 104	24 536	7 651	115 989
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 574	10 288	11 881	58 981
TOTAL	629 234	148 339	78 700	698 873
TOTAL GENERAL	651 473	150 853	80 523	721 803

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 514				
Terrains	80				
Instal.techniques matériel outillage indus.	78 009				
Instal.générales agenc.aménag.divers	35 426				
Matériel de transport	24 536				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 288				
TOTAL	148 339				
TOTAL GENERAL	150 853				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	31 882	31 882	
Clients douteux ou litigieux	12 512	12 512	
Autres créances clients	1 725 657	1 725 657	
Taxe sur la valeur ajoutée	153 649	153 649	
Groupe et associés	146 189	146 189	
Débiteurs divers	28 404	28 404	
Charges constatées d'avance	67 208	67 208	
TOTAL	2 165 501	2 165 501	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	408 555	408 555		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 252 596	439 166	813 430	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 163 261	1 163 261		
Personnel et comptes rattachés	163 852	163 852		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 362	172 362		
Impôts sur les bénéfices	31 229	31 229		
Taxe sur la valeur ajoutée	372 349	372 349		
Autres impôts taxes et assimilés	12 338	12 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 763	5 763		
Groupe et associés	272 520	272 520		
Autres dettes	2 566	2 566		
Produits constatés d'avance	1 086	1 086		
TOTAL	3 858 477	3 045 047	813 430	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	430 745			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	471 926			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
62500 Parts X 10€	10.0000	62 500			62 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds Apporté			612 413	612 413	
Total			612 413	612 413	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	:	BANQUE POUYANNE
Montant restant dû en capital	:	119 774
Emprunt du	:	BPI FRANCE
Montant restant dû en capital	:	157 547
Emprunt du	:	BPSO
Montant restant dû en capital	:	213 936
Emprunt du	:	CIC
Montant restant dû en capital	:	289
Emprunt du	:	CAISSE EPARGNE
Montant restant dû en capital	:	366 936
Emprunt du	:	SOCIETE GENERALE
Montant restant dû en capital	:	765 726
Emprunt du	:	CGI FINANCE
Montant restant dû en capital	:	28 386

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Engagements financiers

Engagements donnés

REDEVANCE CB RESTANT DUE : 580444 €

Engagements reçus